



Objectifs

Cette action de formation a pour vocation d'accompagner les jeunes :

- ▶ dans la **préparation des dossiers des Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) & d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)**, avec pour objectifs de :
 - leur apporter la culture du métier et l'approche méthodologique leur permettant de suivre une formation d'Aide-Soignant ou d'Auxiliaire de Puériculture.
 - leur permettre de développer leur confiance en eux, pour qu'ils puissent aisément communiquer à l'oral.
- ▶ dans l'élaboration, la précision ou l'élargissement de leur projet professionnel : la réussite aux dossiers étant « aléatoire », il est souhaitable et sécurisant d'établir un projet alternatif accessible, dans les métiers connexes de la santé, du social ou de l'animation.
- ▶ dans la découverte des parcours et voies de formation possibles (formation initiale par la voie scolaire ou l'apprentissage, formation continue, VAE...) et le choix d'un parcours adapté au profil, aux aptitudes et au(x) projet(s) de chacun.

Elle repose donc sur un encadrement personnalisé selon le projet de chaque jeune : des objectifs individuels sont co-définis pour et avec chaque jeune dès l'entrée en formation et sont révisés très régulièrement dans l'année de façon individualisée.

Public

Ce dispositif de formation accueille principalement des jeunes :

- ▶ titulaires d'un diplôme sanitaire et social de niveau V (CAP Petite Enfance, BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEPA Services aux personnes, ...) ;
- ▶ ayant suivi ou entamé sans l'avoir mené à terme, un cursus de formation de niveau V ou IV, et souhaitant s'orienter vers les métiers de la santé et du social accessibles sans diplômes spécifiques.

Si aucune condition de diplôme n'est exigée pour intégrer la Préparation aux dossiers d'entrée des Instituts de Formation d'Aide-Soignant (IFAS) & d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP), il faut néanmoins savoir que :

- ▶ les candidats au dossier doivent être âgés de 17 ans minimum à la date d'entrée en formation.
- ▶ Plus de 60 % des élèves d'IFAS et d'IFAP sont titulaires d'un Bac ou plus, et environ 25 % ont un diplôme de niveau V (CAP, BEP).

Formation

La formation s'articule autour des contenus suivants :

- ▶ **Français** expression écrite : orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe ; organisation des idées et méthodologie rédactionnelle et de l'argumentation.
- ▶ **Mathématiques** : calcul mental sur les opérations numériques de base ; proportions & conversions.
- ▶ **Biologie humaine** & terminologie médico-sociale
- ▶ **Sciences Médico-Sociales** : thèmes sanitaires & sociaux, connaissance des métiers de la filière médico-sociale
- ▶ **Pratiques de Soin AP/AS**
- ▶ **Projet Professionnel** et ACCOMPAGNEMENT AU DOSSIER DES ÉCOLES AP/AS
- ▶ **STAGES OBLIGATOIRES AP/AS**
petite enfance, milieu hospitalier
- ▶ **Actualité** : ressources documentaires, fiche actualité, revue de presse, ...
- ▶ **Communication orale** : prise de parole en public, exposé oral, expression théâtrale, aptitudes au débat
- ▶ **Éducation civique**, juridique et sociale.
- ▶ **Méthodologie** :
 - des apprentissages (apprendre à apprendre, mémorisation, lecture rapide, mind mapping),
 - outils de gestion du stress
 - Techniques de recherche d'emploi (TRE)
- ▶ **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LE DOSSIER** :
 - Lettre de motivation
 - CV